

En s'attaquant à la médecine libérale, le PLFSS 2026 fait peser de lourdes menaces sur l'accès aux soins :

Une aggravation des déserts médicaux

Chaque jour, **les médecins libéraux assurent plus d'un million de consultations**. Or, l'ONDAM (enveloppe qui régit les dépenses de soins) ne va augmenter que de 0,9% pour la médecine de ville. Ce sous-ONDAM de ville, « **historiquement bas** » face au 2,4 % de l'hôpital, risque d'aggraver les fermetures de cabinets et l'effondrement des vocations.

La rupture avec la démocratie sanitaire

En limitant la négociation conventionnelle, le PLFSS 2026 supprime la **démocratie sanitaire**. Jusqu'ici, les **tarifs des actes médicaux** étaient fixés après concertation entre l'Assurance maladie et les représentants des médecins. Désormais, l'administration centrale pourrait les réduire unilatéralement. Pour les praticiens, cette évolution marque une « *rupture historique* » qui fragilise leur indépendance et leur rôle dans l'organisation des soins.

Une activité médicale sous contrôle du DMP

Le PLFSS 226 instaure l'obligation pour le médecin d'alimenter le DMP (dossier médical partagé) sous peine de sanctions financières. Outre la sanction, la consultation du DMP pourrait devenir obligatoire avant certains actes, imposant ainsi une contrainte de temps, de vérification et potentiellement des lenteurs dans la prise en charge.

Notre mobilisation est essentielle pour défendre l'accès à des soins de qualité sur tout le territoire.

Consultez notre FAQ sur le site du SYNGOF en cliquant sur ce QR Code :

